



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 110309

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les graves difficultés traversées par les pêcheurs de Méditerranée accentuées par la hausse du prix du carburant. Le carburant représente 50 % de la pêcherie des armements, ce qui ne leur permet plus de préserver l'emploi. Cette menace est d'autant plus grande dans notre région où le taux de chômage est parmi le plus élevé de France. Dès le 2 février 2011 un groupe de travail national était mis en place sur la compétitivité des entreprises de pêche. Aujourd'hui, la profession est force de proposition notamment en matière de dispositifs de réduction de la puissance des motorisations, d'aménagement des armements et d'arrêts biologiques. Aussi, il le remercie de bien vouloir indiquer comment il entend répondre à la situation particulière des pêcheurs de la Méditerranée.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire est sensibilisé depuis de nombreux mois aux difficultés que connaissent les pêcheurs du fait de l'augmentation du prix des carburants. Les conclusions et propositions du groupe de travail sur la compétitivité des entreprises de pêche, remises le 19 avril 2011 au ministre chargé de la pêche, ont permis d'engager des négociations avec l'ensemble de la filière. Celles-ci ont abouti, le 11 mai 2011, à la signature d'un engagement de la part des principales enseignes de la grande distribution à soutenir la filière pêche, à hauteur de 30 Meuros minimum par an, pour la mise en place d'actions contribuant à la réduction de la consommation énergétique des navires, à la mise en oeuvre de pratiques de pêche durables et à la promotion et la valorisation des produits. France filière pêche sera la structure porteuse du fonds qui recevra la participation financière de la grande distribution. D'ores et déjà, les enseignes se sont engagées à verser, au deuxième semestre 2011, une avance de 10 Meuros sur la dotation de 2012. Les premières actions en faveur de l'ensemble des professionnels de la pêche française pourront donc être initiées dès cet automne. La hausse actuelle du prix du carburant touche l'ensemble des pêcheurs français. Ceux de Méditerranée doivent faire face en outre, notamment, à la raréfaction très importante de la ressource, en particulier de petits pélagiques. Afin de répondre à ces enjeux, plusieurs mesures ont été prises dès le printemps dernier. Un plan de sortie de flotte a été mis en place afin de réduire la capacité de la flotte au regard de la ressource disponible. En complément, deux arrêts temporaires ont permis de limiter le report d'effort sur les espèces démersales lié à la raréfaction persistante des stocks d'espèces pélagiques.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110309

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5941

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10298